

Vendeur Nom : <u>Gaec de la Remise</u> Adresse : <u>46160 GREALOU</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire	FACTURE N° <u>26</u> Date : <u>17/11/25</u>	Client Nom : <u>Gaec de l'archer</u> Adresse : <u>46240 Labastide Muret</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire
--	--	--

- ☐ Vente / livraison intra communautaires (si oui, exonération TVA art.262 ter I du CGI)
 ☐ Vente à l'export (si oui, exonération TVA art.262 -1 du CGI)
 ☐ Autoliquidation

 Vente d'Animaux Destination :
☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
			100	75	7500

Paiement :

☐ au comptant ou à réception de la facture
☐ paiement différé le :------(date)
☐ escompte

☐ Adhérent à un Centre de Gestion Agréé
 Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Total H.T. (avant RRR)	7500
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	
T.V.A. / 5,5 %	412,50
Prix T.T.C.	
Escompte / _____ %	
TOTAL A PAYER	7912,50

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.

Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural